

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 5 octobre 2015

***La Fondation de La Mutuelle Générale soutient deux start up œuvrant pour
l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives
et la qualité de vie des aidants.***

Suite à son appel à projets lancé en avril 2015 et destiné à distinguer des initiatives exemplaires favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et la qualité de vie de leurs aidants, la Fondation de La Mutuelle Générale récompense les deux start up Co-assist et Tikeasy. Parmi les 36 dossiers examinés par le Comité scientifique de la Fondation, Co-assist et Tikeasy se sont en effet distingués en répondant rigoureusement au cahier des charges qui exigeait une forte dimension innovante et technologique.

Les lauréats :

- **Co-assist**, créée en 2015, et membre de la Silver Valley, développe un bracelet connecté qui fonctionnera aussi bien en intérieur qu'en extérieur. Ce bracelet, porté par les personnes atteintes de maladies neurodégénératives, permettra de les géolocaliser et de détecter à la fois leur déambulation extérieure et leur éventuelle chute ou malaise. L'alerte sera aussitôt déclenchée sur le téléphone de l'aidant, puis en cascade sur le téléphone d'autres personnes préalablement identifiées et en mesure d'intervenir rapidement en cas de besoin. Les services de secours seront contactés en dernier lieu. La déambulation est l'un des symptômes les plus anxiogènes et dangereux des maladies neurodégénératives. Cependant, la mobilité des malades étant un facteur clé de santé et de lien social, Co-assist prévoit d'« autoriser » les sorties en paramétrant la surveillance. Les malades sont sécurisés et leurs aidants rassurés.

Les deux atouts de ce bracelet comparé aux produits concurrents sont d'une part la très forte autonomie de la batterie (plusieurs mois, voire plusieurs années) et d'autre part le fait qu'il repose sur un réseau d'aidants solidaires et non sur un abonnement à un service d'assistance payant.

Ce projet vient de remporter le prix Innov et Connect organisé par l'Atelier BNP Paribas.

La Mutuelle générale soutient ce projet à hauteur de 48 788 €.

<http://www.co-assist.fr>

- **TIKEASY**, créée en 2010 est un éditeur de logiciel concevant des services clés en main accessibles sur tablettes tactiles.

Le projet récompensé s'adresse aux personnes atteintes de troubles liés aux premiers stades de la maladie d'Alzheimer (stades 2 à 5) et à leurs aidants familiaux. Il propose une solution sous la forme d'une tablette simplifiée et ergonomique qui apporte de nombreux bénéfices permettant d'intervenir dans le ralentissement des symptômes de la maladie : stimulation cognitive et mémorielle et maintien d'une connexion forte entre les malades, leur famille et leurs proches. Concrètement, la tablette propose à la personne malade des repères temporels, des repères familiaux, des rappels automatiques visuels et sonores à travers un agenda à distance, des jeux cognitifs, etc., ainsi que des fonctions de communication simplifiées avec ses aidants. Les aidants peuvent quant à eux suivre l'activité de l'aidé, et se rassurer à distance à travers des statistiques d'utilisation de la tablette, la détection de mouvements dans la pièce ou de l'ouverture d'une porte, etc. Ils peuvent également les contacter sous forme de messages très lisibles. La tablette contribue ainsi au maintien à domicile, le plus longtemps possible et en bonne santé, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Certains développements sont déjà initiés et un travail de validation est prévu avant l'industrialisation fin 2016.

L'aide de la Fondation de La Mutuelle Générale en faveur du projet s'élève à 45 000€.

<http://www.tikeasy.com>

Le choix du thème de cet appel à projets 2015 a été motivé par les résultats d'une enquête menée par la Fondation de La Mutuelle Générale en août 2014* : « les Français et les technologies au service de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives ».

Selon cette étude, 9 Français sur 10 perçoivent les nouvelles technologies comme des solutions efficaces pour faciliter le quotidien et la prise en charge des personnes atteintes de maladies neurodégénératives ». En France, plus de 1 million de personnes sont atteintes par ces pathologies. Elles devraient être 1,3 million à l'horizon 2020, en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Le coût des établissements spécialisés, couplé à la pénurie annoncée de professionnels de santé font de la recherche en matière d'autonomie un enjeu déterminant.

La Fondation a ainsi souhaité soutenir deux projets issus de start up innovantes du secteur numérique qui développent un produit ou service accessible au plus grand nombre.

À propos de la Fondation de La Mutuelle Générale**

La Mutuelle Générale, 3^e mutuelle française avec près de 1,5 million de personnes protégées, a toujours fait de la protection de ses adhérents et de la prévention santé l'une de ses préoccupations majeures. C'est pourquoi elle a créé en 2014 une Fondation**, dont la mission est d'encourager et de soutenir les avancées technologiques en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de la qualité de vie de leurs aidants.

*« *Les Français et les technologies au service de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives* » : Étude réalisée par TNS Sofres-La Fondation de La Mutuelle Générale du 22 au 27 août 2014

** Sous égide de la Fondation de l'Avenir.

Contacts presse :

Emilie Fuchs - 01 55 25 58 78 - emilie.fuchs@partiesprenantes.com

Raphaëlle Joubert – 01 40 78 34 28 – rjoubert@lamutuellegenerale.fr

lamutuellegenerale.fr/fondation

Twitter : @LaMut_Generale